

DISPOSITIF DEVOIRS FAITS

1^{ère} session 2020-2021

La première session de « Devoirs faits » débute dès la rentrée de septembre et se terminera le **16 octobre 2020**. L'inscription vaut pour l'ensemble de la période. En raison du contexte particulier de cette rentrée scolaire, nous vous conseillons vivement d'inscrire votre enfant à ce dispositif gratuit et encadré par des professionnels de l'Education Nationale.

Votre enfant peut s'inscrire à autant de créneaux qu'il le souhaite. Le professeur principal est votre interlocuteur privilégié, il pourra vous conseiller.

L'inscription au dispositif rend la présence de votre enfant obligatoire et sera comptée comme absence si votre enfant ne s'y présente pas.

BULLETIN D'INSCRIPTION PREMIERE SESSION DEVOIRS FAITS

Partie à remplir par le Professeur principal :

Nom de l'élève :

Classe :

Prénom de l'élève :

Participe au Dispositif Devoirs faits

Signature du professeur principal :

Partie à remplir par les parents :

Merci de compléter le tableau ci-dessous :

Jour	Horaire	Semaine A	Semaine B	Ajout ou Suppression

Signature
des responsables légaux :

Signature
de l'élève :